



Conseil économique et social

Distr. limitée

8 mai 2020

français

Original : anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Réunion informelle à distance des membres du Comité exécutif

Genève, 20 mai 2020

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives au Comité des transports intérieurs : décisions relatives au Comité des transports intérieurs

Décision approuvant le programme de travail du sous-programme « Transports » pour 2020

Contexte

1. Lors de sa quatre-vingt-deuxième session (Genève, 25–28 février 2020), le Comité des transports intérieurs (CTI) a adopté le programme de travail du sous-programme « Transports » pour 2020, tel qu'il figure dans le document ECE/TRANS/2020/21 et a recommandé au Comité exécutif de l'approuver.
2. Le Comité exécutif est invité à approuver le programme de travail du sous-programme « Transports » pour 2020.

Projet de décision

3. Le Comité exécutif approuve par la présente le programme de travail du sous-programme « Transports » pour 2020, tel qu'il figure dans le document ECE/TRANS/2020/21.
-